

Mise à jour: 12/01/2008 09:19

Enregistrement

À bord grâce à votre cellulaire

(Journal de Montréal) Jean Maurice Duddin

Journal de Montréal



Montréal est l'un des rares endroits au monde où vous pouvez prendre l'avion en vous enregistrant vous-même, y compris vos bagages, grâce à un code à barres 2D affiché sur l'écran de votre cellulaire.

C'est Air Canada, avec la collaboration de la firme montréalaise Lipso, les Aéroports de Montréal (ADM) et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), qui a implanté ce système avant-gardiste.

On le retrouve en exploitation ailleurs dans le monde dans de rares cas, comme avec SpanAir, en Espagne, Air Berlin, en Allemagne, et quelques compagnies aériennes japonaises.

À Washington, Steve Lott, porte-parole pour les Amériques de l'Association internationale du transport aérien (IATA), explique que seulement trois technologies de codes à barres électroniques 2D viennent d'être approuvées par l'organisation pour leur déploiement à travers le monde. Cette reconnaissance officielle devrait en permettre un essor plus rapide.

Montréal-Trudeau utilise l'une de ces trois technologies, Aztec, les deux autres étant Datamatrix et QR.

«Continental Airlines en fait présentement l'essai à l'aéroport de Houston en collaboration avec l'agence de sécurité aérienne américaine (TSA). Ce que nous souhaitons, c'est que cette technologie puisse être offerte aux États-Unis dès cette année.»

Si Montréal a pris ce virage avant-gardiste, explique Antoine Rostoworowski, d'Aéroports de Montréal, c'est pour rendre la vie le plus facile possible à ses clients. «Avec l'embarquement sans papier, les voyageurs peuvent procéder en quelques minutes. L'enregistrement classique peut prendre parfois beaucoup plus de temps.»

Technologie sécuritaire

Patrice Ouellette, d'Air Canada, mentionne qu'il y aura en 2010 trois milliards de téléphones cellulaires en usage sur la planète, dont la moitié auront accès à l'Internet, ce qui démontre le potentiel d'utilisation.

À l'ACSTA, l'agence qui assure la fouille des bagages et passagers et la sécurité des vols au pays, le porte-parole Mathieu Larocque mentionne que «le système est très satisfaisant et fonctionne bien».

Plusieurs informations sont stockées dans ce code-barres carré, doté d'une cible au centre et de points. On peut y intégrer 262 caractères alphanumériques et y inclure une foule d'informations, dont des informations propres à chaque passager.

Déjà, avec cette technologie, si vous faites un vol avec correspondances, toutes vos cartes d'embarquement peuvent y être stockées.

Montréal, Toronto et Vancouver sont les trois seuls endroits au Canada où les voyageurs d'Air Canada ont droit à ce service d'enregistrement sans papier.

Le système d'enregistrement électronique à code-barres 2D devra être raffiné. Par exemple, il n'a pas encore été déterminé comment on ferait voyager une famille avec ce système, même si c'est technologiquement réalisable.

Copyright © 1995-2008 Canoë inc. Tous droits réservés